

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2024-D020
Espace de loisirs - Concert - Animation saison 2024

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'inscription des crédits au budget de la commune 2024,

vu la proposition reçue,

Considérant que cette animation permet de compléter les animations de l'espace de loisirs pendant la saison estivale 2024,

DECIDE

Article n° 1 : Le groupe E&A, représenté par Mme EUDES, domiciliée à Villedieu-le-château - lieu-dit " La Clergerie" - est retenue pour une prestation musical, sur l'espace de loisirs, le 06/07/2024.

Article n° 2 : Le montant de cette prestation est de 1 100€ nets

Article n° 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain conseil municipal

Fait à Marçon, le 22/03/2024
Le Maire,
Monique TROTIN

